

Service environnement

# Rapport annuel 2024

sur la Qualité du Service Public  
d'Élimination des Déchets



En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABIACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSÉ - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIIÈRES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON

## p.3 PREAMBULE : Matrice des coûts

### p.4 INDICATEURS TECHNIQUES

- 1- Territoire desservi
- 2 - Population
- 3 - Caractéristiques territoriales des communes adhérentes
- 4 - Emplois

### p.8 ORGANISATION DES COLLECTES -

- 1 - Mode de collecte
- 2 - Fréquences de collecte par commune
- 3 - Organisation des tournées d'ordures ménagères et des recyclables

### p.10 TONNAGES

- 1 - Tonnages Ordures Ménagères
- 2 - Tonnages mois par mois 2019/2020
- 3 - Organisation de la collecte OM en mélange
- 4 - Collecte des bacs bleus
- 5 - Tonnages des collectes sélectives
- 6 - Organisation de la collecte des sélectifs
- 7 - Tonnages du verre
- 8 - Tonnages des déchetteries

## p.14 TRAITEMENT DES DECHETS

- 1 - Exutoires
- 2 - Mesures de prévention
- 3 - L'emploi

## p.15 FAITS MARQUANTS

## p.16 COMMUNICATION

## p.18 COPIL DECHETS ABANDONNES

## p.22 INDICATEURS FINANCIERS

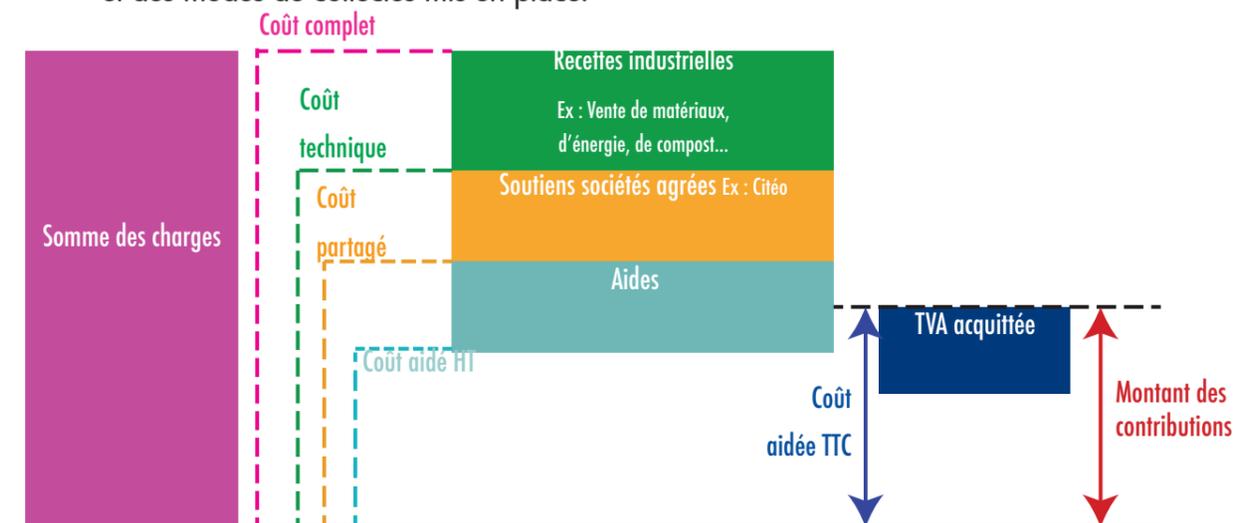
## p.24 PROSPECTIVES 2025

## p.26 BILAN 2020/2024

## LA MATRICE DES COÛTS, QU'EST CE QUE C'EST ?

La Matrice des coûts est une méthode de présentation comptable qui détaille pour chaque flux de déchet des charges et produits du service « déchets » selon les étapes techniques de gestion. Elle s'adresse à toutes les collectivités exerçant au moins une compétence en matière de gestion des déchets.

La matrice permet d'identifier sur des bases homogènes les coûts supportés par les collectivités territoriales au titre de la compétence « déchets » : c'est un véritable outil de pilotage du service public des déchets. En d'autres termes, la matrice des coûts permet de comparer les services de collecte à l'échelle nationale en fonction de leur démographie, leur typologie, et des modes de collectes mis en place.



> Coût complet : Totalité des charges hors TVA. Ce coût permet de rendre compte du niveau des charges liées au service rendu par les collectivités sans tenir compte par exemple des produits industriels qui peuvent fluctuer d'une année sur l'autre.

> Coût technique : Coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...).

> Coût partagé : Coût technique moins les soutiens apportés par les éco-organismes (filiales papiers/emballages, DEEE, déchets dangereux, etc.). La comparaison des coûts technique et partagé permet de mesurer l'impact des soutiens versés par les éco-organismes sur les coûts engagés par les collectivités.

> Coût aidé HT : Coût partagé moins les aides reçues. Il équivaut au montant versé par les usagers et les professionnels du territoire.

> Coût aidé TTC : Somme du coût aidé HT et du montant de la TVA acquittée.

> Le coût aidé HT ou TTC selon le régime fiscal du service, correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement.

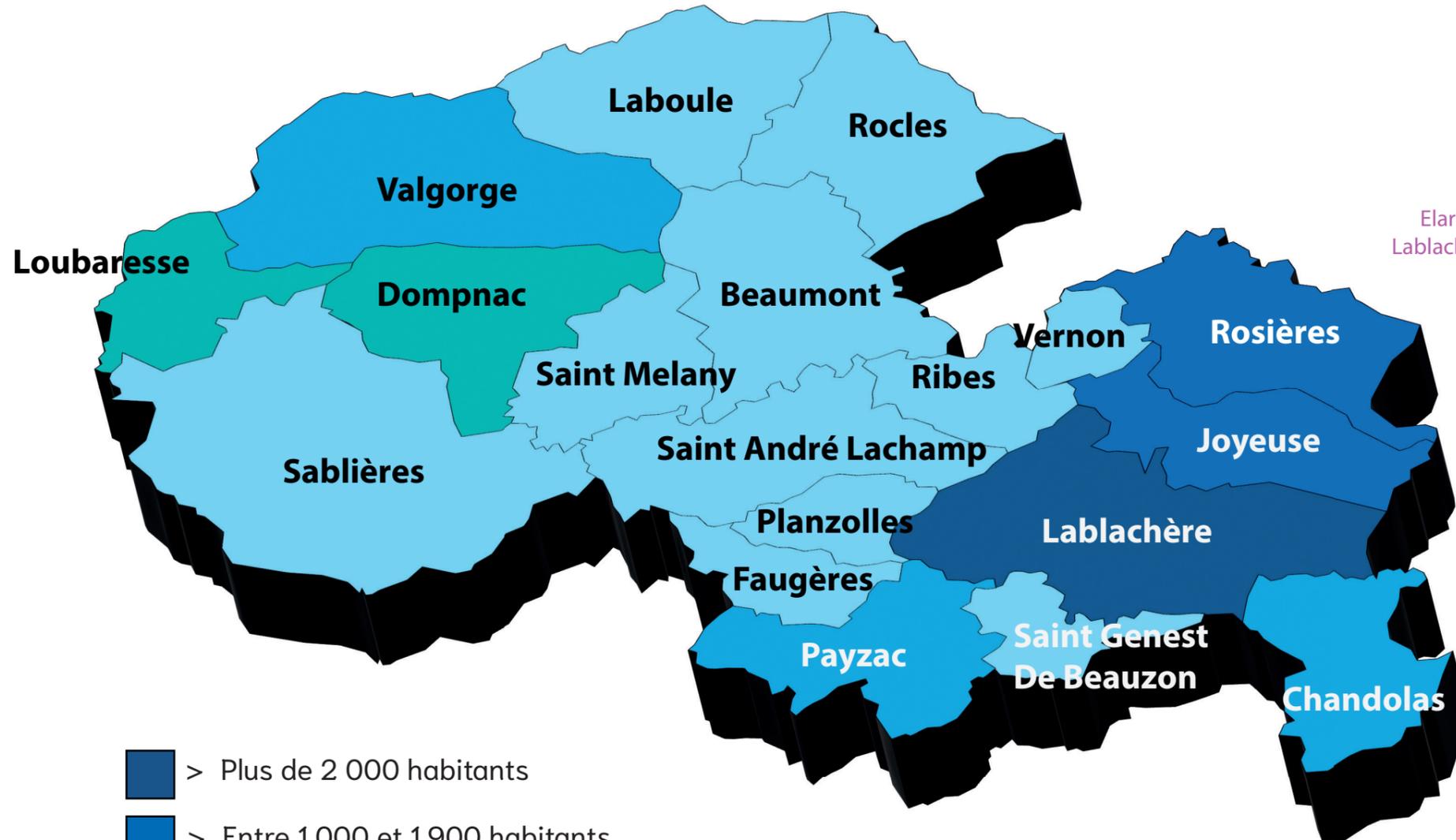
> Montant des contributions : Ensemble des contributions perçues pour financer le service (REOM) hors budget général.

En 2024, le montant du coût aidé en Beaume Drobie s'élève à 178 euros HT. La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie se situe sous la moyenne nationale.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE 19 COMMUNES - 9 222 HABITANTS (INSEE 2023)

Population municipale INSEE (2022) : 9 222 habitants

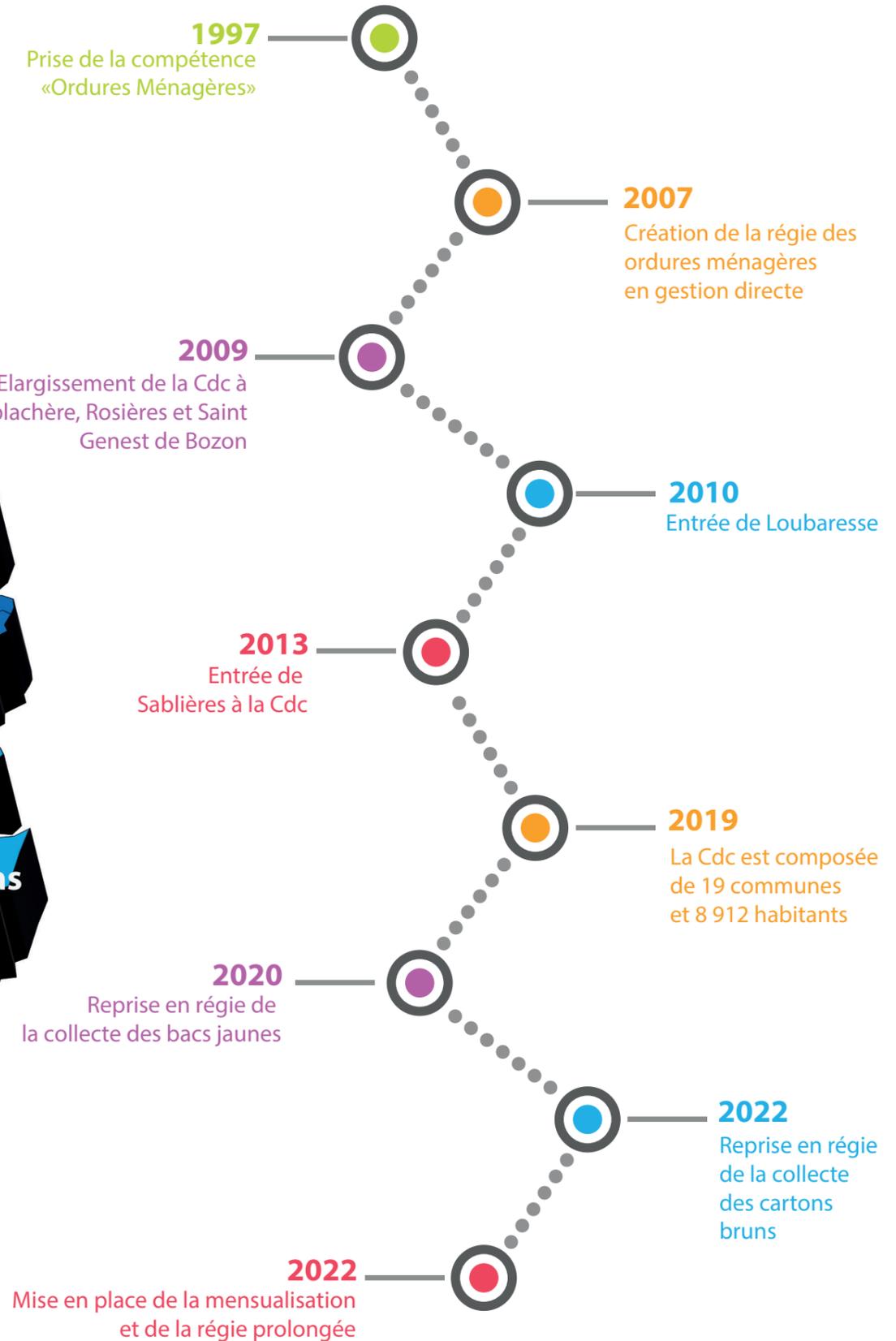
- Population DGF : 11 601 habitants
- Nombre de foyers : 3 917
- Superficie : 279 Km<sup>2</sup>



- > Plus de 2 000 habitants
- > Entre 1 000 et 1 900 habitants
- > Entre 400 et 999 habitants
- > Moins de 399 habitants
- > Moins de 100 habitants

### CARACTERISTIQUES TERRITORIALES DES COMMUNES ADHERENTES

Zone : Rurale pour les 19 communes  
 Taux d'habitat collectif : 1%  
 Taux de capacité touristique : 17%  
 Capacité d'accueil touristique totale : 1 494 personnes  
 Typologie ADEME : Très touristique



## 1/ EMPLOIS

- 1 responsable de service qui encadre :

- Service administratif :

- > 1 Agent de facturation, régisseur
- > 1 Agent de régularisation
- > 1 agent d'accueil/secrétariat (6 mois)

- Service technique :

- > 1 Chef d'équipe : Chauffeur poids lourds & ripeur
- > 6 Chauffeurs poids lourds & ripeur
- > 1 Agent technique : Chauffeur poids lourds & ripeur

- Partenaires extérieurs :

- Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures de la Basse Ardèche (SICTOBA), Pétale07, Huiletic, CITEO, ADEME, AMORCE, CONTENUR, TRADIM et JVS (pour la facturation), le Département, la Région.

## 2/ HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Respect de la recommandation R437. La CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) édite la recommandation R437 pour la prévention des risques professionnels dans la collecte des déchets ménagers et assimilés ;
- Mise à disposition pour les agents des Equipements de Protection Individuel (Pantalons et vestes haute visibilité, gants, imperméables, lunettes de protection, masque FFP2...);
- Mise à disposition des Dispositifs pour travailleur Isolé (DATI) : Montres au poignée qui détecte les chutes, l'immobilité, les arrêts cardiaques...
- Formations : formation des agents à l'utilisation des extincteurs & incendie, et aux gestes de premiers secours (PSC1), 1/4 d'heure sécurité

## COMPETENCE DECHETS : QUI FAIT QUOI ?



### LA COLLECTE DES BACS JAUNES, VERTS ET BLEUS (CARTONS BRUNS) PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BEAUME DROBIE



- 7 agents de collecte
- 2 agents administratifs pour gérer la facturation
- 1 agent technique : Nettoyage, réparation et mise en place des conteneurs et affichage de la communication
- 1 responsable de service



### LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET LES DECHETERIES ASSURÉ PAR LE SICTOBA



LE TRI DES EMBALLAGES ISSUS DES BACS JAUNES, LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT VERS L'USINE DE TRI ET DE RECYCLAGE, PAPREC NIMES AUJOURD'HUI.



LE TRANSPORT DU QUAI DE TRANSFERT DE GROSPIERRE VERS LAVILLEDIEU LE TRI D'AU MOINS 40% DE LA POUBELLE POUR VALORISATION A L'UNITE DE TRAITEMENT «OPTIMAL» DE LAVILLEDIEU L'ENFOUISSEMENT DE 60% A DONZERE AVEC TRANSPORT



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DU VERRE



LES GESTION DES DÉCHÈTERIES : La collecte des bennes et le traitement des déchets



LES PLATEFORMES DE BROYAGE DES VEGETAUX + MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS



LA COLLECTE DES BORNES À VÊTEMENTS

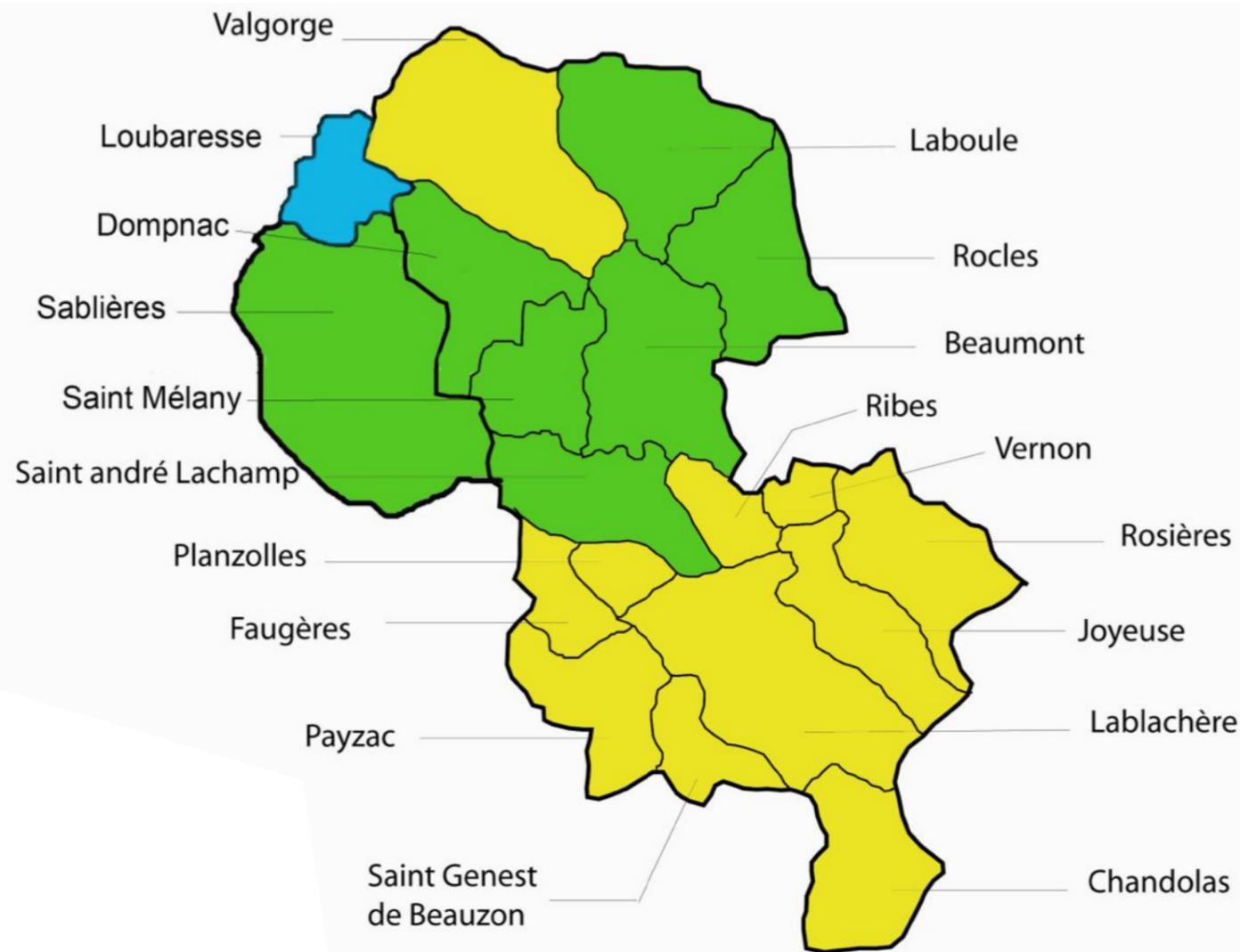


LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS



LA COMMUNICATION : FLYERS, AFFICHES, AUTOCOLLANTS, PANNEAUX...

## 1/ FREQUENCES DE COLLECTE PAR COMMUNE OM/CS



- de 1 à 30 collectes/an en points d'apports volontaire
- de 31 à 50 collectes/an en points d'apports volontaire
- plus de 50 collectes/an en points d'apports volontaire

## 2/ ORGANISATION DES TOURNEES DE COLLECTE OM ET CS

### Jours de collecte de septembre à juin

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<b>DECHETS MENAGERS (couvercle VERT)</b>	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas, St André Lachamp, Planzolle	Valgorge, Beaumont, Lablachère, Joyeuse, Loubarette (1/2)	Joyeuse, Rosières, Lablachère, St Melany (1/2), Dompnac (1/2), Sablières (1/2)	Lablachère, Joyeuse, Payzac, St Genest de Beauzon, Faugettes, Chandolas	Joyeuse, Lablachère, Rosières, Vernon, Ribes, St André Lachamp, Rocles, Laboule, Valgorge
<b>DECHETS RECYCLABLES (couvercle JAUNE)</b>		Joyeuse Rosières, Lablachère, Vernon, Ribes, Chandolas (1/2)**, St André Lachamp, Payzac (1/2)**, St Genest de Beauzon (1/2)**, Planzolle	St Genest de Beauzon (1/2)**, Payzac (1/2)**, Chandolas (1/2)**, Faugettes (1/2)	Valgorge, Beaumont, Rocles (1/2), Dompnac, (1/2), Sablières (1/2), Laboule (1/2), Loubarette (1/2), St Melany	

### Jours de collecte pour juillet et août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
<b>Ordures ménagères</b>	Joyeuse (1), Lablachère (1), Rosières (2), Vernon, Chandolas	Valgorge, Beaumont, Loubarette, Joyeuse (2), Lablachère (2), Payzac, St Genest de Beauzon, Planzolle, Faugettes, Ribes	Joyeuse (1), Rosières (1), Vernon, Lablachère (2), St Melany, Dompnac; Sablières	Joyeuse (2), Lablachère, Chandolas, St Genest de Beauzon	Joyeuse (1), Rosières (2), Vernon, Valgorge, Rocles, Laboule, Payzac, Planzolle, Ribes	Joyeuse (2), Rosières (1), Lablachère (2), Chandolas (2)
<b>Collecte sélective</b>	Joyeuse (2), Lablachère (2), Rosières (2), Rocles, Laboule, Valgorge, Beaumont, Loubarette	Joyeuse (1), Rosières, Lablachère, Chandolas, St André Lachamp, Payzac, St Genest de Beauzon		St Melany, Dompnac, Sablières, St André Lachamp, Planzolle	Joyeuse, Rosières, Lablachère, Chandolas, Payzac, St Genest de Beauzon	

Joyeuse (1) = Intégrale  
 Joyeuse (2) = Les gros dépôts : Le centre ville, Sansé,...  
 Lablachère (1) = Entier  
 Lablachère (2) = Les gros dépôts : Dojo, Netto, Cave, La Poste...

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM), la collecte sélective (CS) et les cartons bruns en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte : Apport volontaire

Mode de gestion : En régie

Date de démarrage de la collecte des ordures ménagères : 1 janvier 1998

Date de démarrage de la collecte de la collecte sélective : 1 septembre 2020

Date de démarrage de la collecte des cartons : 1 janvier 2022

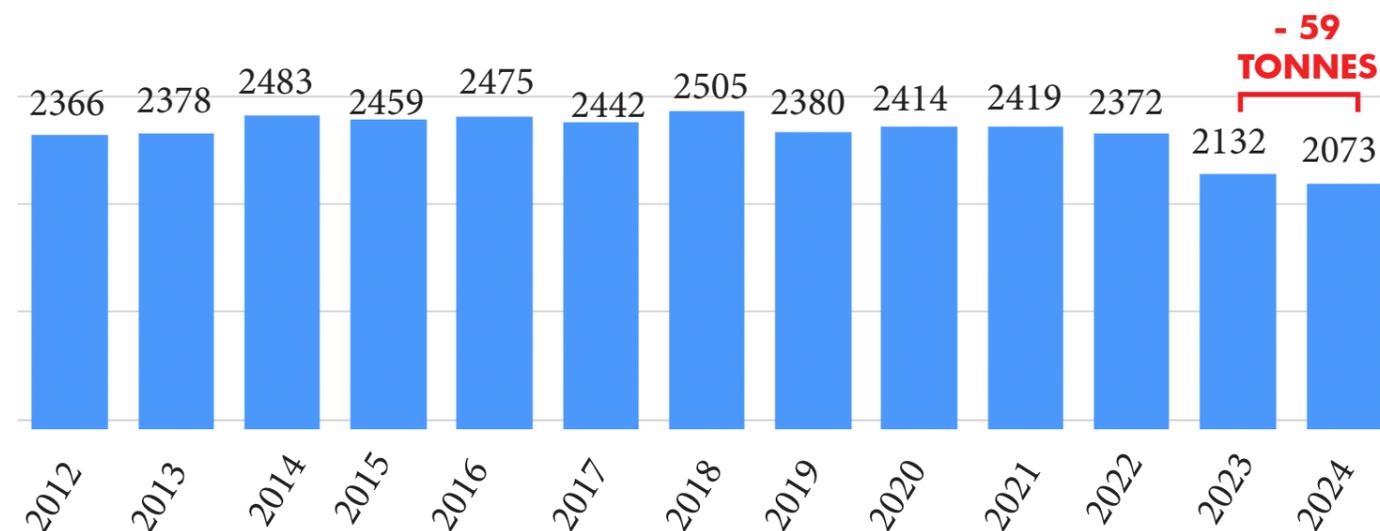
Nombre de véhicule à l'année : 5

Les collectes sont organisées du lundi au vendredi de 4h à 10h. En cas de fortes chaleurs, les horaires de travail des agents peuvent être avancés à 2h ou 3h du matin. En cas d'intempéries (pluie, neige), les collectes peuvent être retardées d'un jour ou deux en fonction de l'accessibilité des voiries et des conditions climatiques.

**!** Merci de prévenir le service déchet en cas de travaux dans la commune. Cela permet d'anticiper la mise en place d'un point de collecte temporaire (ou d'un itinéraire bis) en attendant la fin du chantier.

# ORDURES MENAGERES

## 1/ TONNAGES OM ENTRE 2012 ET 2023



## 2/ TONNAGES OM MOIS PAR MOIS ENTRE 2019 ET 2024



## 3/ ORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les Ordures Ménagères (OM) en régie (maître d'ouvrage).

Mode de collecte en apport volontaire  
 Nombre de points de regroupement : 281  
 Nombre de bacs à couvercle vert : 760  
 Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie  
 Date de démarrage de l'opération : 1 janvier 1998

Organisation des tournées : 1 rotation par jour  
 Types de contenants : Bacs 660L et 1000L  
 Gestion des contenants : Acquisition  
 Nombre de véhicule : 5  
 Types de véhicules : 16m<sup>3</sup> - 12m<sup>3</sup> - 10m<sup>3</sup> - 8m<sup>3</sup>  
 Energie : Gazole  
 Population desservie en conteneurs : 100%

## 4/ LA COLLECTE DES BACS BLEUS

Mode de collecte en apport volontaire  
 Nombre de bacs à couvercle bleu : 200  
 Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie  
 Date de démarrage de l'opération : 1 janvier 2022

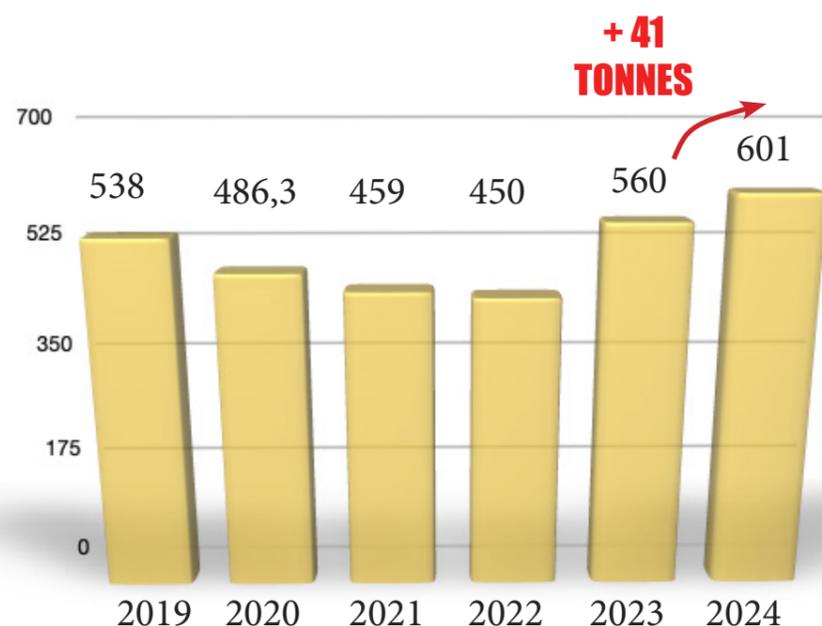
Organisation des tournées : 1 rotation par semaine le mercredi  
 Types de contenants : Bacs 1000L

Ce service sera étendue à d'autres communes du territoire en 2025 : Saint-André-Lachamp, Vernon, et Faugères.

Les tonnages de carton n'ont pas pu être communiqué par le SICTOBA en 2024 car ils sont mélangés avec les tonnages en provenance des déchetteries.

# LE TRI ET LE RECYCLAGE

## 5/ TONNAGE DES COLLECTES SELECTIVES 2019 À 2024



## 6/ ORGANISATION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES

La Communauté de Communes Pays Beaume Drobie collecte les déchets recyclables (CS) en régie (maître d'ouvrage) depuis septembre 2020.

Mode de collecte en apport volontaire

Nombre de points de regroupement : 281

Nombre de bacs à couvercle jaune : 547 (+120 par rapport à 2023)

Collecteur : Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

Date de démarrage de la collecte en régie : 1 septembre 2020

Organisation des tournées : 1 rotation par jour

Types de contenants : Bacs 660L et 1000L

Gestion des contenants : Acquisition

Nombre de véhicule : 5

Types de véhicules : 16m<sup>3</sup> - 12m<sup>3</sup> - 10m<sup>3</sup> - 8m<sup>3</sup>

Energie : Gazole

Population desservie en conteneurs : 100%

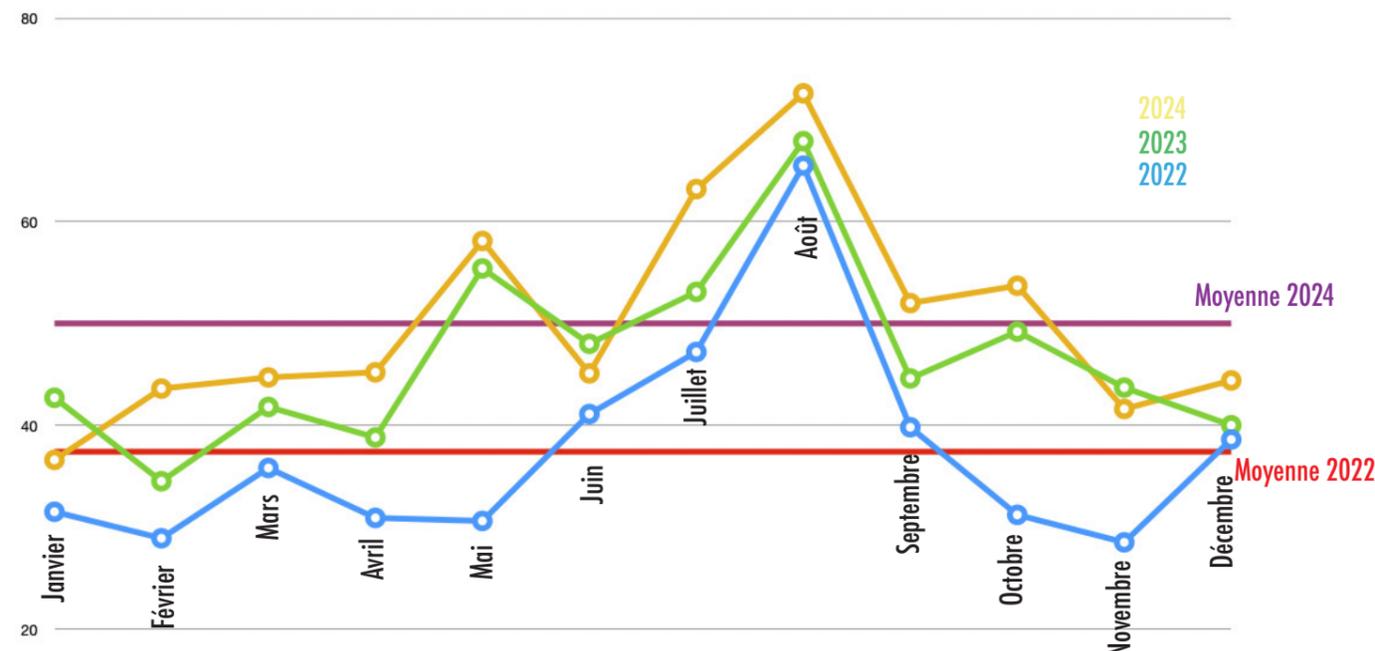
22% de refus de collecte à l'échelle en Pays Beaume Drobie



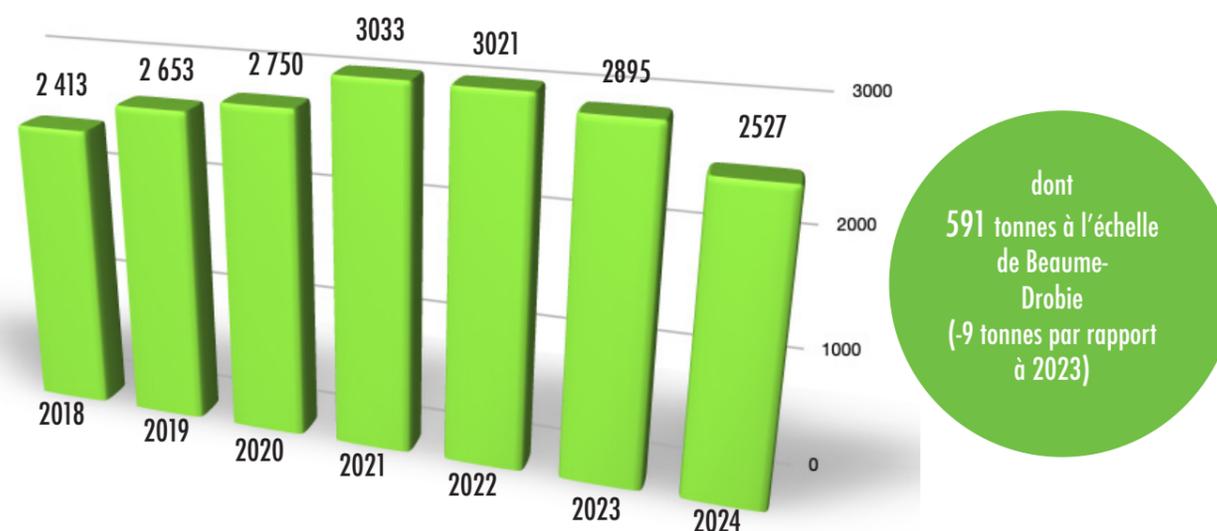
30% de refus de collecte à l'échelle du SICTOBA



## 7/ TONNAGES RECYCLABLES MOIS PAR MOIS 2022 À 2024



## 7/ TONNAGES VERRE À L'ÉCHELLE DU SICTOBA (56 COMMUNES)



Moyenne nationale : 33 Kg / habitant / an

Moyenne Cdc PBD (Population municipale INSEE (2023) : 9 222 habitants) : 65 Kg / habitant / an en PBD

Nombre de bornes/bacs à verre sur le territoire : 171

LE RECAP' : En Kg par habitant (population INSEE 2023 : 9222 habitants)

Kg/hab	2023	2024
Verre	65,06	56,70
Ordures ménagères	231,00	224,70
Collecte sélective	60,70	65,00

## 1/ EXUTOIRE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS



Type d'installation	Commune	Mode de gestion	Maître d'ouvrage
ISDN autorisée : en activité	DONZERE	Mode de gestion	SICTOBA
Transfert de tri	Lavilledieu	Gestion privée	PLANCHER
Centre de tri «Métrapolis»	Portes-Les-Valence	Gestion privée	VEOLIA
VALORISATION DES OM «L'Optimale»	Lavilledieu	Gestion privée	SUEZ

## 2/ MESURES DE PREVENTION

Réalisés par le SICTOBA : Consultez le rapport d'activité SICTOBA 2024

site internet : [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr)

- Lancement d'un marché d'appel d'offre pour l'achat de conteneurs à ordures ménagères, tri sélectif et bleu à casquette ;
- Extension de la collecte des cartons bruns dans de nouvelles communes ;
- Travail sur le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) avec le SICTOBA ;
- Déploiement des ateliers de sensibilisation au compostage individuel, des formations composteurs partagé, et des formations espaces verts ;
- Présentation du logiciel «AC Déchet» par les élèves du lycée Oliviers de Serre à Aubenas ;
- Réalisation de la matrice des coûts 2022 et 2023 ;
- Candidature à l'Appel à projet CITEO «déchets abandonnés» ;
- COFIL de lancement du projet «déchet abandonnés» ;
- Candidature à l'Appel à projet CITEO «Collecte» ;
- Intervention à L'eau Vive à Payzac ;
- Intervention au nouveau collège de Joyeuse pour la mise en place du compostage ;
- Premier travail sur l'optimisation des tournées de collecte ;
- Ajout de bacs jaune dans les communes de montagne ;
- Parution des «Infos de monsieur Déchets» n°4
- Plus de 50 articles de presse et communication sur les réseaux sociaux et le site internet ;
- En 2024, le nombre de mensualisés pour la REOM passe de 470 à 1261.

La communication a été développée en 2021 afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux informations concernant les collectes des déchets et la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ou REOM).

**NOUVEAU**  
APPELS A PROJET CITEO

20 000 + 80 000 euros de subventions

Les deux candidatures de la communauté de communes du Pays Beaume Drobie auprès de Citeo ont permis de percevoir près de 100 000 euros de subventions :

- 20 000 euros pour la création d'un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA)
- 80 000 euros pour optimiser les tournées de collecte : Achat et déploiement de bacs JAUNES & BLEUS Supplémentaires, ainsi que la communication (courrier aux habitants, guide de collecte, livret nouveaux arrivants)



**LES INFOS DE MONSIEUR DECHETS !**

1 fois par an en novembre / 5 000 exemplaires

Distribué 1 fois par an, «monsieur Déchets» apporte des informations claires et concrètes sur la gestion des déchets en Beaume Drobie. Facturation de la redevance, informations sur la collecte et le traitement des déchets mais également des articles importants sur les gestes éco responsables à adopter et des astuces pour devenir un consommateur averti !

**NOUVEAU**  
LE GUIDE DES DECHETS

5 000 exemplaires

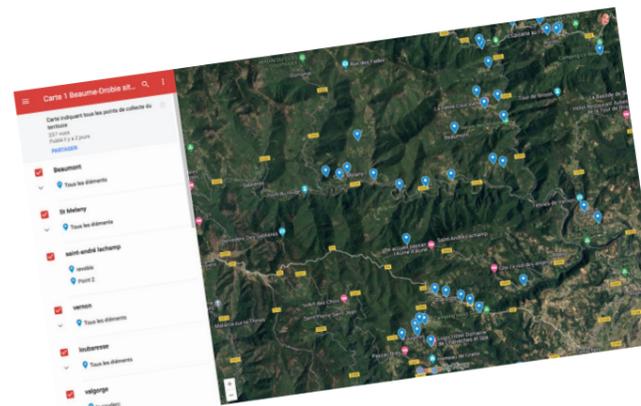
Le «GUIDE DES DECHETS» a été distribué avec «les infos de monsieur Déchets» en novembre 2024. De la poubelle jaune, en passant par les restes alimentaires ou encore les encombrants, vous avez un déchet, ce guide vous propose l'exutoire disponible sur le territoire pour le jeter !



**NOUVEAU**

ESPACE ELEVE/ENSEIGNANT En ligne sur le site de la Cdc PBD

Club Citeo propose des outils pour permettre aux relais pédagogiques d'accompagner les enfants de 6 à 12 ans à comprendre les enjeux du développement durable et à agir en citoyens responsables. Programmes pédagogiques complets, activités, vidéos, jeux : nos ressources sont gratuites et adaptées aux besoins des enseignants, des parents mais également des associations, collectivités locales ou encore entreprises...



**NE CHERCHEZ PLUS MAIS TROUVEZ LES EMPLACEMENTS DES CONTENEURS !**

Carte interactive en ligne sur le site de la CdcPBD

«Trouvez les conteneurs les plus proches de chez vous» c'est ce que promet de faire cette carte interactive. Vous pouvez voir pour chaque emplacement les conteneurs disponibles (vert, jaune, bleu, verre, vêtement) avant de vous déplacer.

**LES FORMULAIRES AUTOMATIQUES POUR LA REDEVANCE**

En ligne sur le site de la CdcPBD

Pour se déclarer à la Redevance d'Enlèvements des Ordures Ménagères (ou REOM), des formulais papiers mais également des formulaires «en ligne» sont disponibles sur le site internet de la Cdc. Quelques clics pour se déclarer et communiquer les informations essentielles.



**BESOIN D'ARTICLES POUR VOS JOURNAUX COMMUNAUX ?**

Le service déchet a mis en place un espace de téléchargement pour que les communes puissent avoir accès aux articles de communication parus durant l'année : Actualités, articles sur le tri et le recyclage, ou sur les consignes de collecte, REOM et la facturation, visuels, photos, etc.

N'hésitez pas à demander l'accès à ce service par mail à : [environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com) ou par téléphone au 04 75 89 80 80

Le 24 septembre 2024 à 18h dans les locaux de la mairie de Lablachère, le premier Comité de Pilotage (ou COPIL) pour la création du Plan de Lutte des Déchets Abandonnés (PLDA) est lancé.

Toutes les communes, les établissements publics et les associations concernées par les enjeux de préservation de l'environnement sont sollicitées :

- FRAPNA : Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature
- APPMA : Association Agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques
- Requins de la Cèze
- Zéro Waste France
- Pétale 07
- AIME
- Association Païolive
- EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
- SICTOBA : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures de Basse Ardèche
- Mairie de Beaumont
- Mairie de Chandolas
- Mairie de Dompnac
- Mairie de Fauères
- Mairie de Joyeuse
- Mairie de Lablachère
- Mairie de Laboule
- Mairie de Loubaresse
- Mairie de Payzac
- Mairie de Planzollès
- Mairie de Ribes
- Mairie de Rocles
- Mairie de Rosières
- Mairie de Sablières
- Mairie de Saint-André-Lachamp
- Mairie de Saint-Genest-de-Beauzon
- Mairie de Saint-Mélany
- Mairie de Valgorge
- Mairie de Vernon

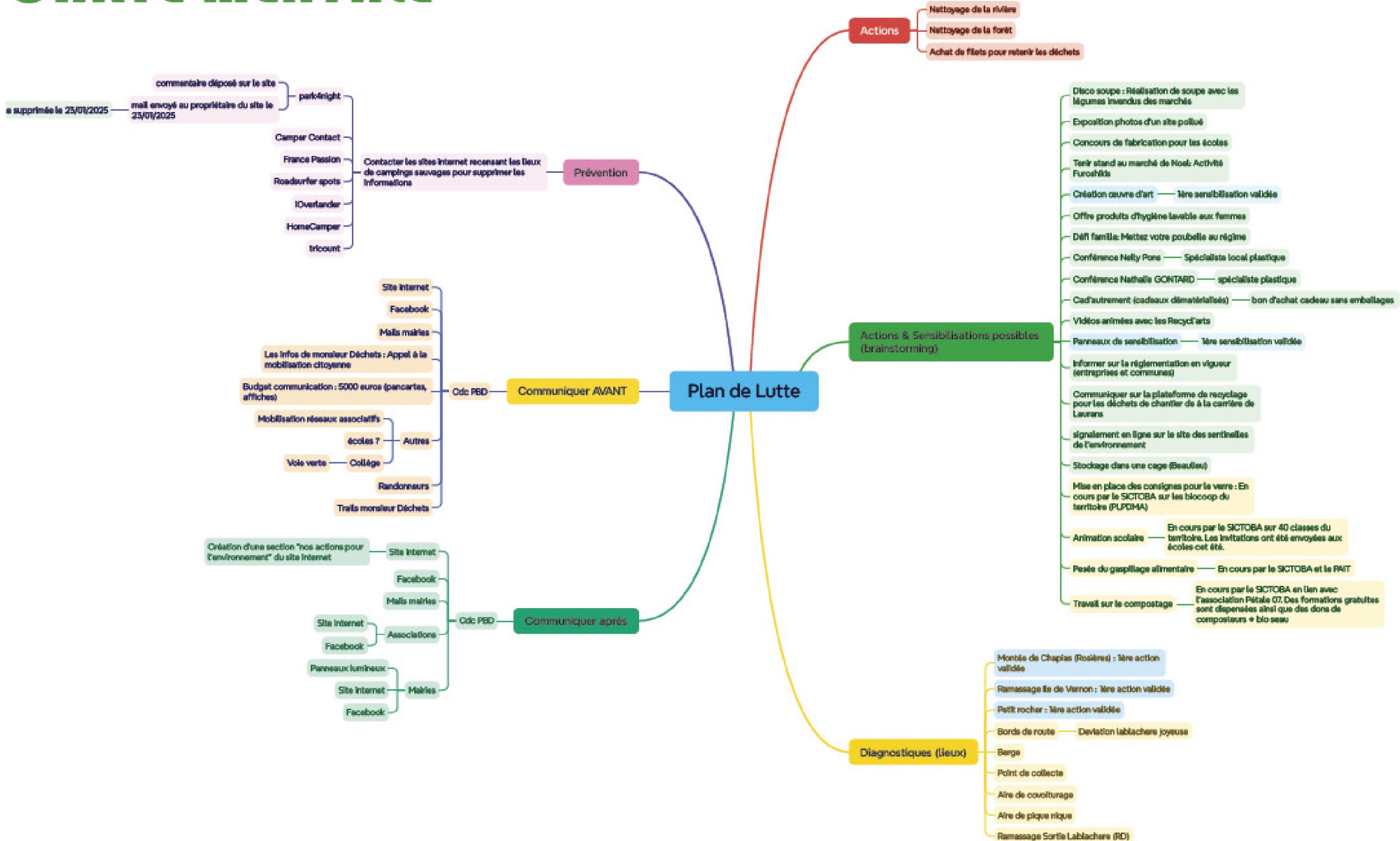
Ce premier COPIL donnera permettra de :

- Recenser les sites pollués sur le territoire ;
- Réaliser un «brainstorming» des actions et sensibilisations possibles sur le territoire ;
- Définir les actions de prévention possibles ;
- Définir les canaux de diffusion pour la communication

Tout le travail réalisé ce soir là est schématisé dans la carte mentale ci-après.



# CARTE MENTALE



# INDICATEURS FINANCIERS

## 1 FISCALITÉ ET MODE DE FINANCEMENT

L'EPCI instaure la fiscalité par le biais de la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Montants perçus en 2024 en EUROS TTC : 1 930 800 euros pour la REOM

## 2 LES COÛTS

### A/ RECETTES

Recettes		BP 2025	BS 2025	Total 2025
<b>13</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>5 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	5 000 €		5 000,00 €
<b>70</b>	<b>Produits des services et ventes diverses</b>	<b>1 930 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 930 800,00 €</b>
706	Redevances - collecte ex en cours	1 921 000 €		1 921 000,00 €
7083	Autre produits d'activités annexe	4 800 €		4 800,00 €
7087	Remboursements de frais BG	5 000 €		5 000,00 €
<b>74</b>	<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>16 000 €</b>		<b>16 000,00 €</b>
74	Subvention	16 000 €		16 000,00 €
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>18 231 €</b>	<b>0 €</b>	<b>18 231,00 €</b>
7581	FCTVA	50 €		50,00 €
7588	Produits divers de gestion courante	18 181 €		18 181,00 €
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>12 570 €</b>	<b>0 €</b>	<b>12 570,00 €</b>
7714	Recouvrement sur créances admises en NV	400 €		400,00 €
7717	Dégrèvements d'impôts autres qu'impôt sur les bénéfices			0,00 €
7718	Autres produits exceptionnels	400 €		400,00 €
773	mandats annulés sur ex. ant.			0,00 €
778	Autres produits exceptionnels	11 770 €		11 770,00 €
775	cession			0,00 €
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions</b>	<b>23 000 €</b>		<b>23 000,00 €</b>
7815	Reprises risques et charges	23 000 €		23 000,00 €
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>0 €</b>		<b>0,00 €</b>
777	Amortiss. Subventions	0 €		0,00 €
<b>TOTAL des recettes hors report</b>		<b>2 005 601 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 005 601,00 €</b>
<b>002</b>	<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>0 €</b>	<b>346 497 €</b>	<b>346 497,00 €</b>
	Excédent exploitation reporté	0 €	346 497 €	0,00 €
<b>TOTAL des recettes avec report</b>		<b>2 005 601 €</b>	<b>346 497 €</b>	<b>2 352 098,00 €</b>
<b>Solde d'exécution</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

### B/ INVESTISSEMENTS

Opération	Dépenses				RAR 2024	BP 2025	BS 2025	DM 2025
	RAR 2024	BP 2025	BS 2025	DM 2025				
Op. financières		64 000 €	33 828 €			131 500 €	183 581 €	
<b>12</b>	Bacs ordures ménagères	27 953,00 €	50 000 €	0 €	77 953 €	12 000,00 €	12 000,00 €	-12 000,00 €
<b>13</b>	Véhicules de collecte		0 €	200 000 €	200 000 €	0,00 €	80 000,00 €	
<b>14</b>	Aménagements et équipements bâtiment		2 500 €	1 800 €	4 300 €	0,00 €	0,00 €	
<b>16</b>	Logiciel	27 000,00 €	27 000 €	-27 000 €	27 000 €	0,00 €	0,00 €	
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>54 953,00 €</b>	<b>143 500 €</b>	<b>208 628 €</b>	<b>407 081 €</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>143 500 €</b>	<b>251 581 €</b>

### C/ DEPENSES

Dépenses		BP 2025	BS 2025	Total 2025	Réalisé 2025
<b>011</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>248 200 €</b>	<b>13 000,00 €</b>	<b>261 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
6061	Fournitures non stockable Eau-Electricité	13 000 €	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €
6063	Fournitures d'entretien & petit équipement	6 500 €		6 500,00 €	
6064	Fournitures administratives	2 500 €		2 500,00 €	
6066	Carburant	63 000 €		63 000,00 €	
6068	autres matières et fournitures (local)	1 200 €		1 200,00 €	
611	Sous-traitance générale (distrib factures)			0,00 €	
6132	Location immobilière (500 € mensuel)	6 000 €		6 000,00 €	
6135	Location mobilière	3 000 €		3 000,00 €	
615	Entretiens et réparations	81 000 €	0,00 €	81 000,00 €	0,00 €
61558	Autres biens mobiliers	500 €		500,00 €	
61521	Bâtiments	1 000 €		1 000,00 €	
61551	Matériels roulants	47 000 €		47 000,00 €	
6156	Mnt logiciels & camions (jvs - DEKRA-imprimante)	32 500 €		32 500,00 €	
616	Primes d'assurance	28 000 €	0,00 €	28 000,00 €	0,00 €
6161	Multirisque	28 000 €		0,00 €	
6162	Assurance obligatoire dommage	0 €		0,00 €	
617	Etudes et recherches	0 €			
618	Divers	6 000 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €
	AMORCE	2 000 €	0,00 €		0,00 €
	Formations	4 000 €			
6226	Honoraires	0 €	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
	Conseil juridique	0 €	2 000,00 €		
623	Publicités, annonces et insertions	1 700 €	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €
6231	Annonce et insertion	0 €		0,00 €	
6237	Publications	1 500 €		1 500,00 €	
6238	divers	200 €		200,00 €	
6248	Frais de transports divers			0,00 €	
6251	Voyages et déplacements	1 000 €		1 000,00 €	
6256	Missions	150 €		150,00 €	
6257	Réception	150 €		150,00 €	
626	Frais postaux et de télécommunication	21 000 €	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €
6261	Frais affranchissement	18 000 €		18 000,00 €	
6262	Frais de télécommunication	3 000 €		3 000,00 €	
627	Services bancaires et assimilés	1 500 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €
	Frais CB	1 500 €		0,00 €	
628	Divers	11 500 €	11 000,00 €	22 500,00 €	0,00 €
6283	Frais de nettoyage	11 000 €		11 000,00 €	
6288	Autres (dont MAILEVA)	500 €	11 000,00 €	11 500,00 €	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	1 000 €		1 000,00 €	0,00 €
63512	Taxes foncières -	0 €		0,00 €	
6353	Impôts indirects (taxe véhicule)			0,00 €	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre (acte administratifs)	1 000 €		1 000,00 €	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>544 436 €</b>	<b>0 €</b>	<b>544 436 €</b>	<b>0 €</b>
6215	Personn. affecté par la coll de rattachement	15 000 €		15 000,00 €	
6332	Cotisations FNAL	1 600 €		1 600,00 €	
6336	Cotisations CDG	5 800 €		5 800,00 €	
6411	Salaires	260 900 €		260 900,00 €	
6412	congés payés	3 500 €		3 500,00 €	
6413	Primes et gratifications	80 302 €		80 302,00 €	
6414	indemnités avantages divers	1 030 €		1 030,00 €	
6415	Supplément familial	4 500 €		4 500,00 €	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	143 500 €		143 500,00 €	0,00 €
6451	URSSAF	99 000 €		99 000,00 €	
6453	Caisses de retraite	33 000 €		33 000,00 €	
6454	ASSEDIC	11 500 €		11 500,00 €	
647	Autres charges sociales	13 304 €		13 304,00 €	0,00 €
6474	œuvres sociales	2 604 €		2 604,00 €	
6475	Médecine du travail	1 700 €		1 700,00 €	
6478	Autres charges sociales diverses	9 000 €		9 000,00 €	
648	Autres charges de personnel	15 000 €		15 000,00 €	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 023 165 €</b>	<b>-31 503 €</b>	<b>991 662,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
654	Pertes sur créances irrécouvrables	19 000 €	28 497 €	47 497,00 €	0,00 €
6541	Admissions en non valeur	12 000 €	20 497,00 €	32 497,00 €	
6542	Créances éteintes	7 000 €	8 000,00 €	15 000,00 €	
658	Charges diverses de gestion courante	1 004 165 €	-60 000 €	944 165 €	0,00 €
6583	divers SIP-SIE régul PAS	2 €		2 €	
6588	SICTOBA general	720 000 €	-50 000 €	670 000 €	
6588	SICTOBA CS			0 €	
6588	SICTOBA déchetterie	284 163 €	-10 000 €	274 163 €	
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>18 300 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>18 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
6611	Intérêts des emprunts	6 300 €		6 300,00 €	
6615	intérêt des comptes courants et de dépôt	12 000 €		12 000,00 €	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>26 000 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>51 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
6712	Amende fiscale			0,00 €	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op. de gestion	3 000 €		3 000,00 €	
673	Titres annulés	20 000 €	25 000,00 €	45 000,00 €	
678	Autres charges exceptionnelles	3 000 €		3 000,00 €	
<b>68</b>	<b>Dotation aux amort., dépréciat° et aux provisions (semi-bud)</b>	<b>19 000 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>149 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
6815	Dotat° aux provisions pour risque et ch d'exploitation	19 000 €	80 000,00 €		
6817	Dotat° aux provisions pour dépréciation actifs circulants		50 000,00 €		
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>100 000 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>140 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
675	Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	0 €		0,00 €	
6811	Amortissement des immobilisations	100 000 €	40 000,00 €	140 000,00 €	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>26 500 €</b>	<b>100 000,00 €</b>	<b>126 500,00 €</b>	



- Mise en place d'actions pour le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés
- Création du «Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés»
- Poursuite de l'optimisation des tournées de collecte : Ajout de bacs jaunes sur le territoire
- Poursuite de l'accompagnement du SICTOBA pour le déploiement du compostage individuel/quartier
- Mise en place de la police déchet
- Mise en place des réunions publiques dans les communes
- Réalisation de la matrice des coûts 2024
- Déploiement des bacs bleus sur des nouvelles communes

## PLAN DE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

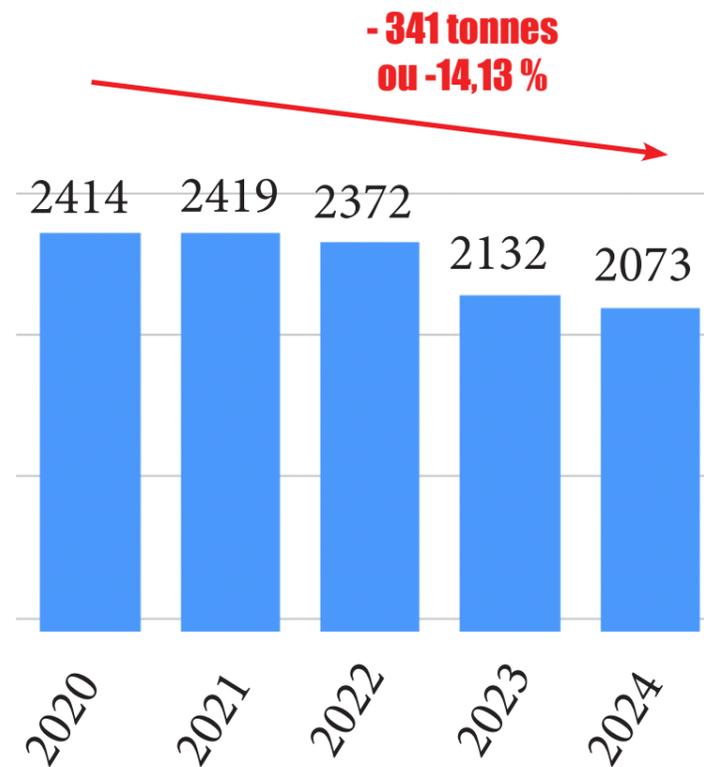
Engagez-vous et venez participer à nos opérations de nettoyage de la nature !  
[environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com)



## DES TONNAGES EN PLEINE (R)EVOLUTION !

Depuis 2020, les tonnages des déchets ménagers et des recyclables ont considérablement évolués pour atteindre des résultats inédits sur le territoire :

### 1/ LES ORDURES MENAGERES : PLUS BAS HISTORIQUE EN 2024 !

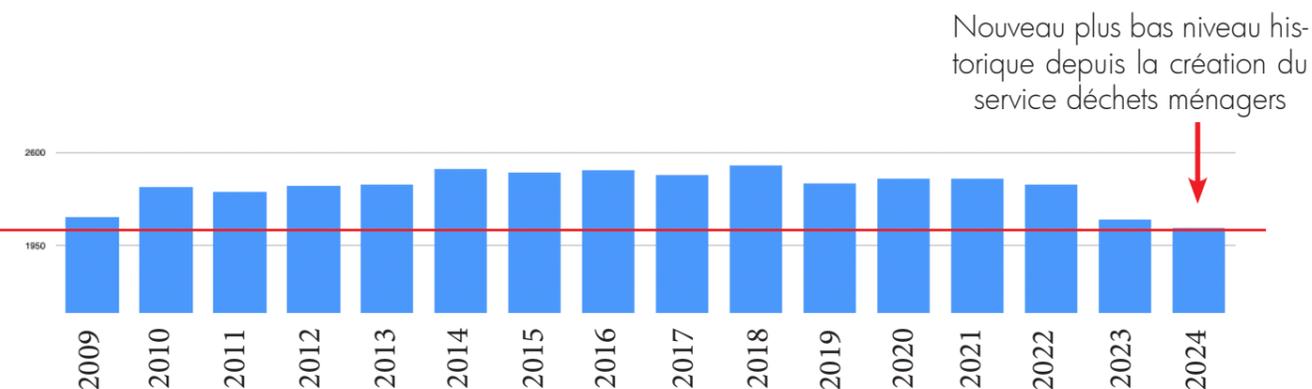


#### EQUIVALENCE

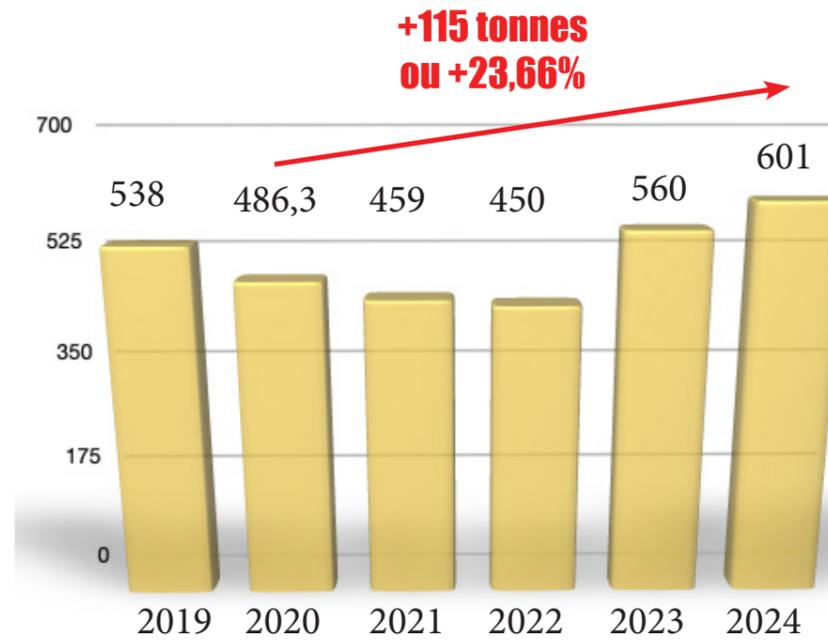
341 tonnes d'ordures ménagères en moins en 5 ans, c'est environ la contenance de 42 camions de 19 tonnes en moins jetés par les habitants, soit environ 4260 poubelles !

Ou encore 190 tonnes de CO<sup>2</sup> en moins, soit l'équivalent de 30 voitures parcourant 30 000 km par an!

### HISTORIQUE DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES DEPUIS 2009



### 2/ LES RECYCLABLES : PLUS HAUT HISTORIQUE EN 2024 !



#### EQUIVALENCE

115 tonnes de recyclables en plus en 5 ans, c'est environ la contenance de 29 camions de 19 tonnes en moins jetés par les habitants, soit environ 5750 poubelles !

### 3/ UN SERVICE QUI EVOLUE

Depuis 2020, le service déchets ménagers a évolué pour apporter, sous différentes formes, plus de services aux habitants :

- Optimisation des points d'apports volontaires ;
- La mise en place des bacs bleus pour la collecte des cartons bruns, qui sera étendu en 2025 aux dernières communes ne bénéficiant pas du service ;
- La mise en place des formulaires de déclarations pour la REOM en ligne ;
- La mise en place de la mensualisation et de la régie prolongée ;
- La gestion des réclamations en « temps réel » ;
- La création et la diffusion des « Infos de monsieur Déchets » ;
- Le développement du site internet, notamment la partie « enfants & enseignants »

## UN SERVICE DECHETS MENAGERS C'EST AUSSI :

### 2020

Ajout/suppression de point de collecte suite à la reprise en régie des bacs jaunes  
Reprise de la collecte sélective le 1er septembre 2020  
Départ du responsable de service David COQUILLEAU, arrivée de Peter STERCKEMAN  
Restructuration du service de collecte des déchets suite à la reprise de compétence de la collecte sélective

### 2021

Visite dans les 19 mairies du territoire  
Réorganisation du service facturation : Renforcement du service > Raccourcissement des délais de réponses aux habitants  
Septembre à octobre 2020 : Réorganisation des tournées de collecte  
Réalisation de la 1ère matrice des coûts de la collectivité  
Création du journal « les infos de monsieur Déchets »  
Refonte de la partie « déchets ménagers » sur le site internet de la communauté de communes  
Mise en ligne des formulaires de déclaration à la REOM sur le site internet de la Cdc  
Participation à la création du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés Sictoba  
Modification de la formule de calcul de la REOM et mise en place d'une part fixe et d'une part variable (rapprochement RP1 et RP2)  
Achat d'une nouvelle benne de collecte  
Nomination d'un chef d'équipe pour la collecte

### 2022 :

Reprise de la collecte des cartons bruns en régie : 100 bacs mis en place  
Premiers travaux sur la modification des coefficients professionnels  
Nouvelle édition du journal « les infos de monsieur Déchets »  
Réalisation de la matrice des coûts 2021  
Présentation aux élus du logiciel AC déchets pour la gestion des dépôts sauvages  
Mise en place de la régie prolongée  
Reprise en régie du nettoyage des bacs

### 2023

Extension des bacs bleus sur le territoire : +50 bacs mis en place  
Accentuation des tournées de collecte des bacs jaunes  
Réalisation de la matrice des coûts 2022  
Achat d'une nouvelle benne de collecte d'occasion  
Mise en place de la mensualisation de la REOM : 470 inscrits

### 2024

Rencontre des communes de montagne pour préparer l'optimisation des tournées de collecte  
Extension des bacs bleus à de nouvelles communes : +50 bacs  
Candidature à l'appel à projet « déchets abandonnés » de CITEO  
Candidature à l'appel à projet « Collecte » de Citeo  
Déploiement de bacs jaunes supplémentaire sur le territoire de montagne  
Réorganisation des tournées de collecte  
Nouvelle édition du journal « les infos de monsieur Déchets »  
Création d'un guide des déchets  
Lancement d'un marché pour l'achat de conteneurs vert, jaune et bleu  
Réunions publiques à Beaumont et Valgorge  
Déploiement des ateliers de compostage individuel, de quartier et pour les établissements publics et services techniques  
Déploiement des composteurs de quartier  
Réalisation de la matrice des coûts 2023  
Nombre d'utilisateurs mensualisés à la REOM : 1261  
Projet d'acquisition d'un logiciel dédiés aux déchets ménagers (TRADIM)

## CHAQUE ANNEE C'EST

Plus de 1600 personnes rencontrées  
Près de 9 000 factures envoyées  
Près de 100 000 bacs levés  
Environ 2700 tonnes de déchets collectés



à votre écoute :

# SERVICE ENVIRONNEMENT

[environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com)

Crédits photos / illustration : Service Environnement

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

**04 75 89 80 80** - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMPNAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABLACHÈRE - LABOULE - LOUBARESSSE - PAYZAC - PLANZOLLES  
RIBES - ROCLES - ROSIÈRES - SABLIERES - ST ANDRÉ LACHAMP - ST GENEST DE BEAUZON - ST MÉLANY - VALGORGE - VERNON

